

## >MUNICIPALITE

### REPONSE ECRITE

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard  
sur la mise à disposition de tables pour les classes du RAC dans l'établissement secondaire du Léman

Renens, le 8 mars 2021

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Lors du Conseil communal du 4 février 2021, Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard a questionné la Municipalité sur les causes du retard dans la livraison des tables prévues pour le repas de midi des élèves des trois classes de raccordement (ci-après classes de RAC) sises sur le site du Léman.

La Municipalité peut y répondre comme suit:

Le besoin d'un nouvel espace pour permettre aux élèves des classes de RAC de prendre leur repas de midi s'est fait sentir dès la rentrée scolaire 2020-2021 suite à l'ouverture de deux classes supplémentaires. La direction de l'établissement du Léman a pris contact avec l'administration communale afin de voir si des solutions pouvaient être rapidement mises en place.

Une solution a été immédiatement trouvée par la mise à disposition et l'installation de grandes tables et de bancs, au début du mois de septembre 2020, répondant ainsi aux besoins exprimés. Les élèves et leurs parents ont été informés par une directive de la direction de l'établissement datée du 4 septembre 2020. Afin d'améliorer le confort des utilisatrices et des utilisateurs, il a cependant été demandé de pouvoir remplacer les grandes tables et les bancs par des tables plus petites et des chaises.

La demande a été traitée correctement par le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes (BaDoLoC), sous forme d'une recherche de fournisseurs et d'un appel d'offres, puis retenue politiquement pour clarification des normes Covid-19 en vigueur à ce moment là afin d'avoir la certitude que la commande soit pleinement en conformité avec lesdites normes. Les clarifications ont été faites, mais la demande à présenter à la Municipalité a effectivement subi un retard dû en grande partie au surcroît d'activités liées à la gestion du Covid-19. La demande a finalement été présentée et validée lors de la séance de Municipalité du 14 décembre 2020. A la suite de la décision, la commande de vingt tables, cinquante chaises et deux chariots a immédiatement été passée par le Service BaDoLoC.

Les délais de livraison pour ce matériel sont particulièrement longs; les chaises ont été livrées à la mi-février et les tables devraient être livrées le 10 mars 2021.

Suite aux modifications des normes Covid-19, une adaptation du dispositif a été élaborée par le Service BaDoLoC pendant les vacances de Noël afin de remplacer, dès le début janvier, les tables et les bancs par des petites tables et des chaises pour augmenter la capacité d'accueil de dix personnes. Une solution a été trouvée avec le soutien du Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport par la mise à disposition de mobilier de la Salle de spectacles. Le 3 janvier dernier, lors de la préparation du déménagement, c'est finalement le Service Gestion urbaine-Développement durable (GUDD) qui a fourni le mobilier utile, évitant ainsi de déplacer le matériel de la Salle de spectacles. La capacité en termes de places dès le 4 janvier au matin répond, comme lors de la première installation du début septembre, aux besoins annoncés.

./.

Une seconde commande de dix tables, dix chaises et un chariot est en cours de préparation, sur proposition du Service BaDoLoC à la direction de l'établissement qui en est reconnaissante. Elle permettra de restituer toutes les tables et les chaises actuellement prêtées par le Service GUDD. À la livraison, ce sont au total trente tables et soixante chaises neuves, du même modèle que le mobilier déjà présent sur le site, qui seront à disposition pour les repas de midi des élèves.

La Municipalité reconnaît et regrette le retard dans la première commande. La mise à disposition des tables et des bancs au début septembre 2020, puis l'augmentation de la capacité à soixante personnes au début janvier, ont cependant permis de mettre en place l'espace souhaité pour le repas des élèves de RAC.

Un encadrement par deux accompagnatrices et accompagnateurs durant les repas de midi a également été rapidement mis en place, à la satisfaction de la direction de l'établissement.

Par ailleurs, dès la rentrée 2020-2021, le Service BaDoLoC participe à un groupe de travail piloté par le Service Enfance-Cohésion Sociale, afin de trouver des solutions pérennes aux problèmes liés à la capacité d'accueil des élèves des classes de RAC.

---

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard sur les causes du retard dans la livraison des tables prévues pour le repas de midi des élèves des trois classes de RAC sises sur le site du Léman.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:



Michel Veyre

